

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 mai 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3726)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 350

présenté par
M. Le Bouillonnet et M. Clément

ARTICLE 15 A

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« concerne »

les mots :

« a été commise avec ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.